



2026_SMPP_015 - 1/2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du lundi 15 juin 2026

Présents :

M. Jérôme BLASQUEZ, Mme. Christine TEQUI, Mme. Joelle EYCHENNE, M. Jean-Paul FERRE, Mme. Muriel FREYCHE, M. Michel LEDANSEUR, M. Norbert PULL, Mme. Nicole QUILLIEN, M. Jean-Luc ROUAN, M. Maxime ROUBICHOU, M. Franck RUFFIE, M. Jean-Philippe SANNAC, M. Jean-Michel SOLER, M. Henri UNINSKI, Mme. Marie-France VILAPLANA, M. Serge VILLEROUX

Absents :

Mme. Sophie BAYARD, M. Damien BONNET, M. Jean-christophe CID, M. Jean-Pierre GONCALVES

Pouvoirs :

Mme. Véronique RUMEAU à M. Jérôme BLASQUEZ

Délibération N°2026_SMPP_015

COMPTES ADMINISTRATIFS POUR L'EXERCICE 2025

Vu les articles L5721-4, L5722-1 et L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction M4 relative aux services publics industriels et commerciaux,

Considérant que Monsieur Jérôme BLASQUEZ, ayant exercé la présidence au cours de l'exercice, ne prend pas part au vote du présent rapport et sort de la salle,

Vu le rapport de Monsieur le Président, le comité syndical décide :

Article 1 : D'approuver le Compte Administratif 2025, lequel est conforme avec le Compte de Gestion présenté par Madame le Payeur Départemental de l'Ariège.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président du Syndicat Mixte de l'aérodrome de Pamiers Les Pujols à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

Pour extrait conforme